



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TERRITOIRE DE BELFORT

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°90-2020-016

PUBLIÉ LE 20 MARS 2020

# Sommaire

## DDFIP

90-2020-03-20-001 - Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public du Service de la  
Publicité Foncière et de l'Enregistrement du Territoire de Belfort (1 page)

Page 3

DDFIP

90-2020-03-20-001

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public du  
Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement du  
Territoire de Belfort

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU TERRITOIRE DE BELFORT

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public  
du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement du Territoire de Belfort**

Le Directeur départemental des Finances publiques du Territoire de Belfort,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 90-2019-10-28-020 du 28 octobre 2019 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques du Territoire de Belfort ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE) du Territoire de Belfort sera fermé au public du 23 mars 2020 au 31 mars 2020 inclus.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Belfort, le 20 mars 2020.

Le Directeur départemental des Finances publiques,

David PESSAROSSSI

